

Monsieur l'Orateur, j'aimerais, avant de reprendre mon siège, remercier l'honorable ministre des Postes (M. Bertrand) et l'honorable ministre des Travaux publics (M. Fournier) d'avoir enfin considéré la demande que je leur avais adressée, à maintes reprises déjà. Cependant, je considère que le Gouvernement avait délibérément restreint les dépenses au chapitre de la construction, différant ainsi dans la mesure du possible la réalisation d'entreprises utiles, et que les honorables ministres devaient observer un programme d'austérité. Oui, en effet, la ville de Granby a surtout besoin d'un bureau de poste et la demande en a été formulée depuis longtemps car, en faisant des recherches dans les débats, j'ai lu qu'en date du 4 juin 1920, page 3213, une demande semblable avait été adressée par mon défunt père, alors député de la circonscription que j'ai l'honneur de représenter. Cette demande avait été faite, avec preuve à l'appui, à l'honorable ministre des Postes d'alors sur l'urgente nécessité d'agrandir l'édifice des Postes à Granby, construit vers 1900, alors que la population était seulement de 4,000 âmes et que le revenu n'était que de \$4,063.07. Je répète, 1920, car à cette date la population avait doublé celle de 1900 et l'on comptait alors 8,000 âmes. Pour faire suite à la demande, en 1920, on a érigé un étage additionnel à l'annexe qui mesurait approximativement 21 pieds par 37 pieds. Oui, monsieur l'Orateur, une addition de 21 pieds par 37 pieds pour combler la marge du chiffre d'affaires augmenté de \$10,611.46, car les revenus bruts de 1920 s'élevaient à \$14,674.37.

Depuis 1920, la ville de Granby, que j'habite, a conservé son ancien bureau de poste en dépit du fait que la population a triplé et que l'on compte 68 industries diverses. Son revenu postal brut de \$73,909.62, ne tient pas compte des mandats et des bons de poste. Monsieur l'Orateur, on a considéré cette demande et on s'est rendu à l'évidence que cet édifice, avec l'augmentation du chiffre d'affaires, le nombre d'employés dans le bureau et les facteurs en plus, ne répondait plus aux exigences depuis nombre d'années et que cette demande de ma part était plus que justifiée.

Je veux aussi offrir au nom de la société d'Agriculture du comté de Shefford mes plus sincères remerciements au très honorable ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) pour sa collaboration au cours de l'année fiscale qui s'achève. La classe agricole, ainsi que toute la population de mon comté, lui est très reconnaissante.

[M. Boivin.]

Je veux exprimer toute ma gratitude à l'honorable ministre des Transports (M. Chevrier) pour sa collaboration efficace dans le but de donner à la population de mon comté un service adéquat de chemin de fer.

Je veux remercier également tous les honorables ministres qui, de près ou de loin, m'ont toujours aidé et appuyé.

Il ne me reste donc plus qu'à vous remercier, monsieur l'Orateur, de votre indulgence à mon égard, vous qui avez eu la complaisance de m'écouter aussi longuement.

**M. H. G. Archibald (Skeena):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de participer au jeu favori qui consiste à attaquer les torjies. L'histoire démontre qu'il est futile de vouloir faire revivre le passé, car lorsque les générations suivantes en prennent connaissance elles se disent: "Autant en emporte le vent". Ce qui m'intéresse davantage, c'est que le Gouvernement craint manifestement l'opposition officielle. Il se voit sans doute occupant les banquettes d'en face, après les prochaines élections. Je le comprends. C'est sans doute parce qu'aucune de ses réalisations ne saurait le différencier d'un régime tory. En outre, il n'a pas su faire preuve des qualités des véritables conservateurs, car il lui manque ce qu'on pourrait appeler la prestance de l'époque victorienne. S'il désire vraiment devenir tory, comme il s'y applique, je lui conseille d'étudier sérieusement et de se renseigner à fond sur les événements aussi récents et à la page que la bataille de la rivière Boyne.

N'ayant jamais pu me payer le luxe d'être traditionaliste, j'en suis venu à la conclusion que le discours du trône est, en somme, une perte de temps. Il est passé de mode. Aujourd'hui, c'est à New-York que le ministre des Finances (M. Abbott) le prononce, environ un mois avant l'ouverture de la session. L'an dernier, il a exposé à un groupe de journalistes comment les Canadiens pouvaient remplacer la laitue par des betteraves et des navets. Autrement dit, il leur a communiqué le programme d'austérité. Cette année, avant l'ouverture de la session, il a indiqué au Canadian Club féminin de New-York la voie générale dans laquelle l'économie du pays s'engagera. Il devient évident que le Parlement canadien ne peut décider de la ligne de conduite qu'il adoptera dans le domaine économique sans d'abord obtenir l'approbation de Wall Street. La soumission aux conseils des Américains porte sa récompense.

L'attitude du ministre des Finances me rappelle parfois le rôle que Bing Crosby tenait dans le film *Road to Zanzibar*. Bing abusait de Bob Hope qui représentait Fraser l'Intrépide dans un spectacle d'à-côté. A la